

■ **Mora Frères SA**, à Genève, CH-660-0032993-0, exploitation d'une entreprise de maçonnerie, etc. (FOSC du 04.09.2007, p. 8/4094766). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628, al. 4 CO. Communication aux actionnaires: lettre, lettre recommandée, télécopie et/ou courriel. Nouveaux statuts du 25.02.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 09.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. 'Fiduciaire Romar SA' n'est plus organe de révision.

Registre journalier no 3516 du 05.03.2009
(04921434 / CH-660.0.032.993-0)